

Lundi 27 Octobre

Tennis

Des numérotés mais pas Maxime Forcin

Open de Caen. Le Caennais, n°76 français, ne dispute pas les qualifs du tournoi. Une décision prise d'un commun accord.

Avec le départ de Jules Marie à Maisons-Laffitte, Maxime Forcin est devenu le fleuron, le porte-drapeau du TC Caen. La structure caennaise le lui rend d'ailleurs bien en lui apportant une aide financière et logistique pour qu'il puisse partir sur le circuit des Futures en France et à l'étranger.

On aurait donc pu penser que Maxime Forcin se serait engagé, pour l'image, dans les qualifs de l'Open de Caen où figurent plusieurs joueurs numérotés comme lui. Et même meilleurs que lui puisque le tournoi rassemble des joueurs comme Josselin Ouanna (n°23), Romain Jouan (n°27), Mathieu Rodrigues (n°34) et bien d'autres encore.

Mais non, on ne verra pas le Caennais sur ses propres courts : cette semaine, Forcin fait le long voyage vers la Réunion pour y disputer un Challenger à 35 000 \$. « Vu l'orientation qu'il s'est fixée pour cette saison, celle de monter au classement ATP, on a préféré qu'il fasse ce choix, indique Wilfrid Picque, le président du TC Caen et juge-arbitre de l'Open. C'est un projet club, une décision prise en concertation. »

Une fois le Challenger terminé, le Caennais a prévu de rester en Outremer, non pas pour y prendre des vacances mais pour y disputer des tournois moins relevés. L'idée étant de gagner quelques sous « pour rembourser les billets d'avion », explique le joueur.

Et des moyens financiers, il va lui en falloir... En décembre, Maxime Forcin est engagé dans deux Futures en Iran où l'accompagnera le directeur sportif du TC Caen Roland Julienne. Le début d'une nouvelle aventure pour le duo.

Les Bas-Normands à l'Open

Dans le tableau pré-final joué ce week-end, le Lexovien Mathieu Paumard (0) a perfé à -2/6. Une perf aussi à un échelon au-dessus pour l'Ornais du TC Caen Hugo Delanay (1/6). Avec le Mondevillais Léo Bresson (0), vainqueur à égalité de classement, le Caennais Romain Gaborieau (0) et le Manchois Robin Bailly (0, Equeurdreville), ils jouaient tous hier soir leur qualification dans le tableau final.

Chez les dames, Alice Robbe (1/6, Tourlaville) s'est imposée face à Blanche Lenoan (3/6, Saint-Pair) en trois sets. Défaite en revanche 6-2,6-4 d'Aloïse Dorey (1/6, Urville) face à la Rouennaise Djebbari (3/6) qui avait perfé (comme Lenoan) au tour précédent.

Bénédicte RENOJ-JAMOTS.

Retrouvez tous les résultats du week-end sur ouestfrance.fr

Le programme. Fin du tableau final des qualifs ce lundi. Quarts et demi-finales ce mardi. Finales mercredi à 12.30.